

Commune de Varennes-Les-Narcy

Transmission le 15 Avril 2024
- Relatif au
- Contrôle de la légalité
Affichage le 15 Avril 2024

date de dépôt : 04/03/2024

date d'affichage de l'avis de dépôt : 04/03/2024

complété le : 02/04/2024

demandeur : Monsieur Eric LAFFOND

pour : installation d'un abri de jardin

adresse terrain : 1 bis rue de l'Étang – Sourdes à VARENNES-LES-NARCY (58400)

ARRÊTÉ N° 2024-18
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune

Le maire de Varennes-Les-Narcy,

Vu la déclaration préalable présentée le 04 mars 2024 par Monsieur Eric LAFFOND demeurant 1 bis rue de l'Étang - Sourdes à VARENNES-LES-NARCY (58400) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation d'un abri de jardin sur un terrain
- situé 1 bis rue de l'Étang - Sourdes à VARENNES-LES-NARCY (58400)

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 02/04/2024 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 12/02/2007 et mis à jour les 05/09/2018 et 22/08/2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Varennes-Les-Narcy, le 12 avril 2024

Le Maire-Adjoint
Délégué à l'Urbanisme
Serge BULIN



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.